



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2026

- 1** Ouverture de l'assemblée
- 2** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3** Adoption du procès-verbal du 12 mars 2026
- 4** Dépôt du bordereau de correspondance de mars 2026
- 5** ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ
 - 5.1** Adoption du règlement #2026-426 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - 5.2** Dépôt – Formation obligatoire en éthique et déontologie des élus municipaux
 - 5.3** Dépôt des rapports 1038 au DGEQ
 - 5.4** Aliénation de biens municipaux - terrains
 - 5.5** Aliénation de biens municipaux - bois
 - 5.6** Embauche d'une responsable de l'entretien ménager
 - 5.7** Demande d'amendement au projet de loi no 22 afin d'abroger l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- 6** TRÉSORERIE
 - 6.1** Autorisation écritures budgétaires
 - 6.2** Autorisation des dépenses du mois de mars 2026
 - 6.3** Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 15 minutes)
- 7** TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1** Adoption du règlement # 2026-427 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments

7.2 Demande d'aide programme aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État

7.3 Demande d'aide financière PADF 2025-2026

7.4 Épandage et fourniture d'abat-poussière

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

8.1 Désignation d'une personne autorisée à émettre des constats d'infraction sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban

8.2 Désignation de personnes additionnelles autorisées à délivrer des permis au nom de la Municipalité

8.3 Mandat Morency Société d'avocats afin de faire cesser l'usage dérogatoire de résidence de tourisme

8.4 Parc des chutes - transaction et quittance : autorisation de signature, mandats à l'arpenteur et au notaire

8.5 Demande CPTAQ Michel Bourré

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Adoption de la politique de travail du SISEM

10 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10.1 Demande de subvention au Fonds d'appui aux initiatives culturelles dans le cadre des Journées de la culture pour le projet Escale créative

10.2 Création du comité 150 e

11 Point d'information du Maire

12 Varia

13 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 30 minutes)

14 Levée de l'assemblée

Le contenu définitif de l'ordre du jour est décidé par le conseil municipal en séance. Les personnes élues peuvent donc modifier l'ordre du jour d'une séance ordinaire du conseil jusqu'à son adoption.